



Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Soci t  suisse des m decins-dentistes
Societ  svizzera odontoiatri
Swiss Dental Association

Profil de la SSO



Fonctions, buts et structures

Fonctions

La Société suisse des médecins-dentistes est l'organisation professionnelle et corporative des médecins-dentistes exerçant leur activité en Suisse ainsi que la société scientifique pour la médecine dentaire en Suisse.

La SSO est la représentante légitime du corps médico-dentaire en Suisse. Elle veille à ce que ses membres remplissent leurs engagements professionnels tels qu'ils sont définis dans la ligne directrice, les statuts et le code de déontologie.

Objectifs

La SSO s'efforce de promouvoir :

- La santé bucco-dentaire de la population suisse et l'accès de celle-ci à des soins médico-dentaire de qualité optimale ;
- Le libre exercice de la profession, en vertu duquel :
 - Le libre choix du médecin et du patient est garanti,
 - Le type de traitement repose sur la liberté contractuelle entre le patient et le médecin dentiste,
 - Les intérêts économiques du cabinet dentaire sont préservés ;
- La formation postgrade théorique et pratique de ses membres ;

SSO

- La collaboration avec les institutions scientifiques ;
- Les relations avec les organisations corporatives de médecine dentaire dans d'autres pays, ainsi qu'avec les organisations internationales qui poursuivent des buts semblables.

Structure

La SSO est une association fédéraliste qui compte vingt sections jouissant chacune d'une large autonomie de fonctionnement. Cette structure garantit la prise en considération des particularités régionales.

La Société des médecins-dentistes du Liechtenstein (Gesellschaft Liechtensteinischer Zahnärzte) est reconnue en qualité de section de la SSO pour le territoire de la Principauté du Liechtenstein.

La conduite des affaires de la SSO est en principe assurée par ses membres ordinaires selon le système de milice. L'organe suprême de direction est le Comité de la SSO composé de sept membres. Il est assisté dans l'accomplissement de ses tâches par des états-majors (secrétariat général, communication), par des commissions et par des chargés de mission. Les différentes tâches sont confiées à divers départements. La SSO fait appel à des experts pour la résolution des problèmes exigeant des connaissances techniques spéciales.



Le but de cette structure de direction est de mettre en œuvre une politique à la fois dynamique et axée sur l'avenir procurant une vue d'ensemble au-delà du quotidien et au service des patients. Cette politique vise également à assurer l'avenir de la médecine dentaire scientifique et celui de chaque médecin-dentiste exerçant la profession.

Prestations en faveur des médecins-dentistes

Politique professionnelle

La politique professionnelle s'oriente selon différentes branches. La SSO s'engage, en collaboration avec les universités et les associations professionnelles, pour que de nouveaux concepts et méthodes de la prophylaxie, dûment fondés, trouvent leur application dans la pratique.

Dans les domaines de la formation postgrade et de la formation continue, la SSO recherche l'équilibre entre l'offre de formation et les besoins de ses membres.

Politique corporative

La politique corporative de la SSO traite des problèmes de statut professionnel dans son ensemble. Elle est axée sur les activités professionnelles des médecins dentiste aussi bien que sur celles du cabinet dentaire.

Dans ce domaine, la SSO accomplit les missions suivantes :

- Représenter les intérêts du corps médico-dentaire vis-à-vis des personnalités politiques, des autorités et du public,
- Accroître la considération dont jouit la profession dans l'opinion publique,
- Assurer l'information de ses membres, en particulier par la Swiss Dental Journal et par l'Internum de la SSO,
- Collaborer à la formation initiale, postgrade et continue des membres de l'équipe du cabinet dentaire (assistantes dentaires, assistantes en prophylaxie, secrétaires dentaires et hygiénistes dentaires),
- Fournir un soutien approprié pour l'établissement par le corps médico-dentaire de notes d'honoraires pertinentes et transparentes,
- Procurer l'appui nécessaire à l'ouverture et à la gestion du cabinet dentaire,
- Mettre en place et gérer les assurances professionnelles,
- Conseiller les membres pour toute question juridique,
- Assurer le suivi des relations internationales : la SSO cultive traditionnellement des relations amicales avec les associations professionnelles des pays voisins. Elle est membre actif de la Fédération dentaire internationale (FDI) ainsi que de son Organisation régionale pour l'Europe (ORE).

Formation postgrade

La SSO s'efforce d'assurer une offre suffisante de possibilités de formation postgrade, indispensable après l'obtention du diplôme fédéral afin d'acquérir la maturité indispensable à la pratique. En font partie les quatre titres reconnus au plan fédéral de médecin-dentiste spécialiste en orthopédie dento-faciale, en parodontologie, en chirurgie orale et en médecine dentaire reconstructive, ainsi que quatre certificats de formation postgrade propres aux sociétés et associations professionnelles de pédodontie, d'endodontie, de médecine dentaire préventive et reconstructive, et pour la discipline de médecine dentaire générale.

Prestations en faveur des patients

La SSO oriente ses activités en faveur d'une médecine dentaire de haut niveau professionnel. Ses campagnes de prophylaxie et d'instruction au cabinet dentaire visent à empêcher les dommages évitables à la dentition, dans l'intérêt direct des patients.

La SSO propose de surcroît, dans l'intérêt des patients :

- Des informations sur les possibilités de prévenir et d'éviter les affections dentaires, buccales et maxillaires,
- Un service d'urgences médico-dentaires,



- Un soutien pour l'établissement de notes d'honoraires médico-dentaires transparentes,
- Des commissions de vérification des honoraires pour aplanir les différends entre patients et médecins-dentistes,
- Un engagement global en faveur des soins dentaires scolaires et pour les adolescents, ainsi que pour une médecine dentaire sociale.

Autres informations :

Communication SSO

Postgasse 19
Case postale
3000 Berne 8

Tél.: 031 310 20 80
kommunikation@sso.ch

Secrétariat général SSO

Thunstrasse 7
Case postale
3011 Berne

Tél.: 031 313 31 31
secretariat@sso.ch

www.sso.ch